Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-212200752-20260703-20260703_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'HEMONSTOIR

Date de la convocation

23 juin 2026

Date de l'affichage

23 juin 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le trois juillet à dix-neuf heures trente minutes
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc GUILLAUME, Maire.

Etaient présents : Marc GUILLAUME, Maire – Lionel GUILLOU, Adjoint – Josette LE PONNER, Cédric LE GALL, Claude GALLAIS, Delphine SÉBILLE, Joël ETIENNE, Yvon OLIVE, Minh Tâm BLANCHARD, Isabelle LE FUR, Cyrille LEFEUVRE, Hélèna SERVAIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé :
Laurence GLOUX ayant donné pouvoir à Marc GUILLAUME
Evelyne DRION

Absent : /

Secrétaire de séance : Claude GALLAIS

03-07/2026 OBJET : Validation devis travaux eaux pluviales rue Philippe Le Duc

Le Maire constate que depuis plusieurs années, les riverains de la rue Philippe Le Duc sont régulièrement inondés lors de forts orages ou de fortes pluies. Des aménagements sont donc nécessaires, notamment dans la rue du Clos de la Lande.

Après avoir présenté les travaux nécessaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider le devis présenté par l'entreprise CARREE TP, s'élevant à 8 075,00 € HT, soit 9 450,00 € TTC.

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Marc GUILLAUME,
Maire d'Hémonstoir

Claude GALLAIS,
Secrétaire de séance